Initiales du maire

6328

Initiales du secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 12 DÉCEMBRE 2022 À 18 H

Personne(s) présente(s) :
Charles Brochu, président
Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1
François Boily, Conseiller municipal - District 3
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Charles Brochu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

1.2 Ouverture de la séance et greffe

1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

2.1 Présentation et adoption - Règlement général 739 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2023

2.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement 661 autorisant le fonds de roulement afin d'en augmenter le montant à même le surplus courant

3. Direction générale

3.1 Engagement - Inspecteur en bâtiment

3.2 Adoption - Suspension d'un employé du Service des travaux publics et infrastructures suite à l'enquête administrative pour harcèlement

4. Travaux publics

4.1 Autorisation de signature - Disposition et traitement des ordures ménagères - Année 2023

4.2 Autorisation de signature - Entente sur la disposition du recyclage 2023 - Centre de tri de la Ville de Québec

5. Loisirs, culture et vie communautaire
5.1 Aucun

6. Urbanisme et développement durable
6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie
7.1 Aucun

8. Varia
8.1 Aucun

9. Période de questions
9.1 Période de questions

10 Levée de l'assemblée

Initiales du maire

6329

Initiales du secrétaire-trésorier

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le greffier-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil par voie électronique.

Tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation et renoncent à celle-ci.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 08.

343-2022 **1.3 Adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

3.2 Adoption - Suspension d'un employé du Service des travaux publics et infrastructures suite à l'enquête administrative pour harcèlement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

344-2022 **2.1 Présentation et adoption - Règlement général 739 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2023**

ATTENDU QUE le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 739 Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2023.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Initiales du maire

6330

Initiales du secrétaire-trésorier

2.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement 661 autorisant le fonds de roulement afin d'en augmenter le montant à même le surplus courant

Madame Jacinthe Gagnon donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement 661 autorisant le fonds de roulement afin d'en augmenter le montant à même le surplus courant et le greffier-trésorier dépose ledit projet de règlement.

345-2022 **3.1 Engagement - Inspecteur en bâtiment**

ATTENDU les recommandations du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 12 janvier 2023, monsieur Francis Charest à la classe 5 et échelon 2 des conditions de travail des cols blancs à titre « d'inspecteur en bâtiment / technicien en aménagement ».

D'autoriser M. Charest à prendre trois (3) semaines de vacances sans solde en 2023 pour compenser l'absence de vacances la première année d'embauche.

De reconnaître l'ancienneté aux fins du calcul des vacances au 1er janvier de l'année courante.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Adoption - Suspension d'un employé du Service des travaux publics et infrastructures suite à l'enquête administrative pour harcèlement

POINT RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

346-2022 **4.1 Autorisation de signature - Disposition et traitement des ordures ménagères - Année 2023**

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par : Madame Jacinthe Gagnon
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général à signer le document « Disposition et traitement des ordures ménagères - Année 2023 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Initiales du maire

6331

Initiales du secrétaire-trésorier

347-2022 **4.2** **Autorisation de signature - Entente sur la disposition du recyclage 2023 - Centre de tri de la Ville de Québec**

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par : Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général à signer le document « Entente sur la disposition du recyclage 2023 - Centre de tri de la Ville de Québec » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 **Période de questions**

À 18 h 14, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Seules les questions sont transcrites (1 par personne). Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.

Les questions ont porté sur :
Aucune

Fin de la période de questions à 18 h 14.

10. **Levée de l'assemblée**

Le président lève l'assemblée à 18 h 15.

_____
Charles Brochu, maire

_____
Richard Labrecque, greffier-trésorier